

ASTRONOMIE

REGLEMENT DU CONCOURS « PHOTOGRAPHIONS LE CIEL »

ARTICLE 1

Ce concours a pour but d'intéresser les jeunes à la découverte du ciel à partir de la photographie.

ARTICLE 2

Ce concours est individuel et ouvert à tous les élèves fréquentant un établissement scolaire de l'académie de La Réunion, de la sixième à la terminale, au cours de l'année scolaire 2008-2009. Le thème en est : « notre ciel ».

ARTICLE 3 : modalités du concours

- 1- Chaque candidat ne peut présenter qu'une photographie du ciel, que ce soit de jour ou de nuit.
- 2- Les tirages doivent obligatoirement être réalisés, dans le collège ou le lycée, au format A4 (bords compris s'il y en a).
- 3- Chaque établissement scolaire devra effectuer une sélection et n'enverra au jury que 10 œuvres au maximum (chacune accompagnée de sa fiche signalétique).

ARTICLE 4 : calendrier

Les œuvres seront réalisées au cours de l'année scolaire 2008-2009 et remises au jury au plus tard le jeudi 7 mai 2009 à l'adresse suivante :

Concours « Photographions le Ciel »
Observatoire des Makes
18 rue Georges Bizet
97421 La Rivière

ARTICLE 5 : jury

Le jury, présidé par Monsieur Roland Bénard, est constitué de photographes et de représentants du Rectorat et de l'Association Astronomique de La Réunion. Il est seul juge dans tout cas litigieux pouvant se présenter. Les décisions du jury sont sans appel.

ARTICLE 6 : résultats et récompenses

La remise des prix aura lieu après délibération du jury. Les lauréats seront informés des lieux et dates en temps utile. Les récompenses seront constituées essentiellement d'instruments et documents d'astronomie.

ARTICLE 7

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement, sans aucun recours possible sur les conditions, le déroulement et les résultats. Les organisateurs se réservent le droit de proroger, modifier, annuler ou interrompre le concours si les circonstances l'exigent, sans qu'il lui en soit tenu rigueur.

L'observatoire des Makes pourra utiliser tout ou partie des photographies présentées, dans le cadre de ses missions.